



■ **ÉTATS
GÉNÉRAUX
ALIMEN
TATION**

Clôture EGA / le 21 décembre 2017

Marion GUILLOU, Présidente de l'atelier 8

« Assurer la sécurité sanitaire de l'alimentation française dans une économie agroalimentaire mondialisée et dans un contexte de changement climatique tout en prévenant les contaminations chimiques »

3 éléments d'égale importance à retenir

- **60 membres représentant les différentes parties prenantes** : qualité des débats, accord sur les livrables, 3 points de dissensus
- **Le diagnostic partagé** sur une situation sanitaire favorable et une attention croissante à la santé environnementale
- **5 « fiches actions » et 17 mesures** recommandées pour faire progresser la situation aux niveaux européen et français

Risques chimiques et surveillance des risques émergents

- **Des critères communs d'identification des Perturbateurs endocriniens** dans les réglementations de l'UE en distinguant les PE « avérés », « présumés », « suspectés »
- **Une stratégie pour prévenir les risques chimiques** sur la base du constat du développement des maladies chroniques chez l'homme

Pour une Europe protectrice

- Pouvoir **intervenir rapidement auprès des acteurs touchés** par une crise
- Promotion au niveau européen du **guide français d'appui à la substitution aux PE**
- **Les nanomatériaux** : une définition harmonisée et un plan d'action
- Révision des **critères d'acceptabilité pour l'évaluation des molécules actives**
- **Un observatoire des risques sanitaires** liés aux produits agroalimentaires importés
- L'amélioration de la **concertation entre l'autorité européenne de sécurité des aliments et les agences nationales d'évaluation**

Pour un renforcement de l'action des services publics nationaux

- Renforcer **les moyens de contrôle de l'État**, garant de la sécurité sanitaire
- Augmenter les dotations et moyens de l'**ANSES**
- Renforcer les moyens et améliorer la coordination du dispositif de **contrôles à l'importation**

Pour une prévention et une gestion de crise améliorées

- Mettre en œuvre **une surveillance efficace en augmentant les moyens des plate-formes d'épidémiosurveillance** (santé animale, santé végétale, surveillance de la chaîne alimentaire)
- Réaliser **un retour d'expérience dans les 6 mois** suivant une crise
- Renforcer **la clarté de la communication en cas de cris**

Pour mieux suivre les nouveaux modes de commercialisation

- **Affirmer la responsabilité des opérateurs de places de marché électroniques**
- **Renforcer les contrôles** des opérateurs de places de marché électroniques